

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DU PAS DE CALAIS

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil : 19

En exercice : 27

Qui ont pris part à la

Délibération : 27

**Date de la convocation :**

29/03/2024

**Date d'affichage :**

02/04/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'EPERLECQUES**

**Séance du 10 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le dix avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent DENIS, Maire.

**Secrétaire : Ludovic COCQUEMPOT**

**Présents : Laurent DENIS – Barbara BODART – Didier VANDAELE – Sophie WAROT – Douglas VERSCHEURE – Edith MERLIER – Alain MASSON – Estelle FOSSETTE – Laurent BRICHE – Sabrina LOOTVOET - Sandrine LORIO – Nathalie MAEGHT – Monique VALENTIN – Estelle LECOFFRE – Anthony BARBIER – Gabin LORGNIER - Ludovic COCQUEMPOT – Marjory DELAVAL – Nicolas CHOCHOY**

**Absents : Hugues LAVOGIEZ (pouvoir à Sandrine LORIO) – Sandrine DEMAUDE (pouvoir à Marjory DELAVAL) – Annick CROQUELOIS (pouvoir à Estelle LECOFFRE) – Patrick POTEL (pouvoir à Ludovic COCQUEMPOT) – Jean-Bernard BONDUELLE (pouvoir à Didier VANDAELE) - Anne GOMBERT (pouvoir à Anthony BARBIER) - Jérôme LEBOUCHER (pouvoir à Laurent DENIS) – Antoine TUSO (pouvoir à Barbara BODART)**

2024/18

**OBJET DE LA DELIBERATION: ATTRIBUTION DES LOTS DU MARCHE  
D'AMENAGEMENT DE LA MEDIATHEQUE**

En application des dispositions de l'article L2122-21 du CGCT « Sous le contrôle du conseil municipal et sous le contrôle administratif de représentant de l'Etat dans le département, le maire est chargé, d'une manière générale, d'exécuter les décisions du conseil municipal et, en particulier de souscrire les marchés ».

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un appel d'offres a été lancé le 22 janvier 2024, dans le cadre du marché d'aménagement de la médiathèque, rue de la mairie. La date limite de réception des offres a été fixée au 11 mars 2024.

Monsieur le Maire, suite à l'ouverture des plis du 15 mars 2024 et conformément à la décision de la commission d'appel d'offres du 8 avril 2024, au vu des résultats de l'analyse, propose d'attribuer les 2 lots comme suit :

REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

17 AVR. 2024

N°	Lots	ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
1	Aménagement intérieur	PERSPECTIVES	83 273.28€	99 927.94€
2	Aménagement extérieur	SEC	12 162.14€	14 594.57€
<b>TOTAL</b>			<b>95 435.42€</b>	<b>114 522.51€</b>

Le montant total du marché de travaux s'élève à 95 435.42€ HT, soit 114 522.51€ TTC.

Conformément au choix de la commission d'appel d'offres, le conseil municipal se prononce favorable, à l'unanimité, pour l'attribution des 2 lots aux entreprises retenues susmentionnés dans le tableau et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce marché d'aménagement de la médiathèque.

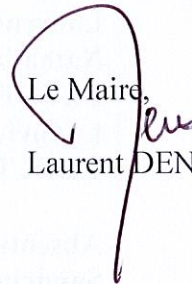
Le secrétaire de séance,

Ludovic COCQUEMPOT.



REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

17 AVR. 2024

Le Maire,  
  
Laurent DENIS.

